

# Newsletter Réseau français Villes-Santé

JUILLET-AOÛT 2024

## À LA UNE

### ✦ SAVE THE DATE ! LES WEBINAIRES DE LA RENTRÉE.

Deux webinaires en lien avec les thématiques de travail suivies par le RfVS sur la santé mentale et l'activité physique et sportive se tiendront à la rentrée.



Le webinaire « **Les villes et intercommunalités en mouvement pour la santé mentale de leurs habitants** » aura lieu le **vendredi 04 octobre, de 14h à 15h30**. Ce temps de présentation et d'échange sera l'occasion de rappeler les liens entre santé mentale, mouvement et activité physique ; et de présenter des actions locales qui illustreront comment le mouvement et l'activité physique peuvent contribuer favorablement à la santé mentale. Le webinaire est ouvert à tous, sur inscription. **Le programme et le formulaire d'inscription seront diffusés prochainement.**

Le webinaire « **Quel.s héritage.s des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour les villes et intercommunalités ?** » aura lieu au cours du dernier trimestre 2024. Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) représentent une occasion majeure de promouvoir la pratique des activités physiques et sportives et leurs multiples bénéfices face aux grands enjeux sociétaux actuels : lutte contre la sédentarité, équité, lien social, etc. À la suite des JOP, le Réseau français Villes-Santé proposera un webinaire placé sous l'angle des retombées des JOP pour les villes et intercommunalités. Les présentations permettront de nourrir les réflexions tant sur les résultats des actions entreprises que sur leurs durabilités. Le webinaire est ouvert à tous, sur inscription. **Le programme et le formulaire d'inscription seront diffusés prochainement.**

Nous espérons vous retrouver nombreux !

Pour toute question, merci de contacter Audrey Gonneau :  
**06 50 87 33 48** ou [audrey.gonneau@villes-sante.com](mailto:audrey.gonneau@villes-sante.com)

### SAVE THE DATE !

Les prochaines rencontres nationales du Réseau français Villes-Santé auront lieu les 11, 12 et 13 juin 2025, à Besançon. La thématique est en cours de définition. Une communication sera faite dans la newsletter du mois de septembre.

Restez connectés !



## ✿ MONTANTS DES COTISATIONS 2025.

Retrouvez dès à présent **les montants des cotisations 2025 validés lors de l'AG 2024**. L'appel à cotisation sera transmis aux Villes-Santé en tout début d'année.



Pour toute question au sujet des cotisations, merci de contacter Morgane Marière : [secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)

Pour accéder au tableau récapitulatif, [cliquez ici](#).

## ✿ LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES ».

Le Réseau français Villes-Santé pilote **un nouveau groupe de travail sur la Santé dans Toutes les Politiques**. Ce dernier a pour objectif de comprendre comment les villes et EPCI françaises mettent concrètement en œuvre l'approche de Santé dans Toutes les Politiques, et plus largement d'en analyser la méthodologie et de soutenir le partage d'expériences, de pratiques et d'outils. Le GT est ouvert à toutes les Villes-Santé (tous services/délégations confondus) et s'inscrit dans le cadre de nos activités au sein du projet européen de prévention des cancers et des maladies chroniques [JA PreventNCD](#).

**Une réunion de lancement est prévue le 23 septembre, de 14h à 15h30 (en visio)**, avec pour préprogramme : présentation de l'approche Santé dans Toutes les Politiques ; présentation du GT, de ses objectifs et de son fonctionnement ; partage d'expériences de mise en œuvre de la Santé dans Toutes les Politiques par les participants (méthodes de mise en place, freins et leviers, etc.) ; échange sur les attentes des participants vis-à-vis du GT.

Pour toute question, merci de contacter Martina Serra : [06 66 03 47 90](tel:0666034790) ou [martina.serra@villes-sante.com](mailto:martina.serra@villes-sante.com)

## ✿ LANCEMENT DU GROUPE ACTION « PANIERS SANTÉ ».

Le groupe-action « Paniers santé », qui s'inscrit dans le cadre du volet « Environnements favorables à la santé » du projet européen JA PreventNCD, est désormais constitué. Pour rappel, **son objectif est d'accompagner la transférabilité d'une action de distribution de paniers de fruits/légumes de villes témoins vers des villes pilotes**.

Les villes témoins, que sont **Strasbourg** (« Ordonnance verte »), **Amiens** (« Des paniers de fruits et légumes pour tous ») et **Besançon** (« Du local pour tous ») partageront leurs expériences auprès du groupe des villes pilotes : **Rennes, Bordeaux, Grand-Angoulême Agglomération et Eurométropole de Metz**. Ces dernières ayant programmé en 2024-2025 des actions de distribution de paniers couplées à des ateliers de promotion de la santé. Dans le cadre du groupe-action, les villes pilotes bénéficieront **d'un accompagnement de proximité du RfVS pour le déploiement et l'évaluation de leurs actions**. La première réunion du groupe-action « Paniers santé » aura lieu le 12 septembre.

En parallèle, **un groupe d'échanges va être mis en place afin de favoriser la participation aux discussions des villes et EPCI intéressés par ce type d'action**. Il est toujours temps de vous manifester si vous souhaitez vous joindre à ces temps d'échanges.

Pour plus d'informations, contacter **Alexandra Bastin** : [06 67 63 13 37](tel:0667631337) ou [alexandra.bastin@villes-sante.com](mailto:alexandra.bastin@villes-sante.com)

## ✿ LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (UFS).



À l'automne, le Réseau français Villes-Santé lancera **le groupe de travail « Urbanisme favorable à la santé »**. Si vous êtes une Ville-Santé et que vous souhaitez participer au GT et renseigner vos attentes, tant sur le fond que sur la forme du GT, nous vous invitons à compléter le formulaire d'inscription. Toute contribution étant la bienvenue, nous vous remercions par avance de vos retours.

### ✿ PUBLICATION DU DOCUMENT REGROUPEANT LA SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE ET LE RECUEIL D'ACTIONS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES.

Le Réseau français Villes-Santé a le plaisir de vous partager le document compilant la synthèse de l'enquête et le recueil d'actions réalisés dans le cadre du groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens.

Ce document s'appuie sur les retours des Villes-Santé, qui ont été sollicitées entre décembre 2023 et mars 2024, et a pour objectif de **partager les actions entreprises par les Villes-Santé**. Il met également en avant la diversité des initiatives de lutte déployées contre les perturbateurs endocriniens et le risque chimique, témoignant de l'implication de nombreux services au sein des collectivités.

Pour accéder au document, [cliquez ici](#).

### ✿ LA SANTÉ, UN OBJECTIF POUR L'AMÉNAGEMENT DE NOS VILLES ET VILLAGES.

Le Réseau français Villes-Santé est partenaire des prochaines rencontres territoriales « **La santé, un objectif pour l'aménagement de nos villes et villages** » organisées par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale). L'objectif de ces dernières sera de donner à voir la palette d'actions qui sont à la main des territoires pour agir sur la santé des habitants, et au-delà, celle du vivant (avec l'approche Une Seule Santé), sous condition d'un travail coopératif et intersectoriel. Ces rencontres s'adressent à tous ceux qui font la ville : de tous secteurs professionnels et de toutes fonctions (agents territoriaux et élus). **Les rencontres se dérouleront du 08 au 09 octobre, à l'INSET d'Angers.** Le programme détaillé est disponible sur le site du CNFPT.



Pour plus d'informations et pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

### ✿ RAPPEL ! À LA RENTRÉE, UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POUR LES VILLES-SANTÉ.



Le **mardi 24 septembre, de 13h30 à 14h30**, le Réseau français Villes-Santé lancera son **premier Café Réseau, en visio**. À destination des Villes-Santé – que vous soyez agent, technicien, élu – les Cafés Réseau permettront de revenir sur les dernières actualités du RfVS et de son programme de travail (groupes de travail en cours, publications à venir, etc.) ; et d'ouvrir sur un temps d'échange libre. Les programmes de chaque Café Réseau et les liens de connexion vous seront communiqués par email ultérieurement.

### ✿ RAPPEL ! APPEL À CONTRIBUTIONS POUR LA RÉDACTION D'UN RECUEIL D'ACTIONS ET D'UNE SYNTHÈSE SUR LA SANTÉ DES ENFANTS, LA SANTÉ DES JEUNES ET LA PARENTALITÉ.



Dans le cadre du groupe de travail « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité », le Réseau français Villes-Santé a lancé **un recueil d'actions et une enquête** ayant pour objectif de compléter les travaux et réflexions du GT, et de favoriser le partage d'expériences entre Villes-Santé. Si vous êtes une Ville-Santé et que vous souhaitez partager une ou plusieurs actions, rendez-vous sur l'espace réservé où vous trouverez en téléchargement libre les fichiers à compléter (la fiche action et l'enquête). **La date limite de retour des fiches actions et de l'enquête est fixée au 07 octobre 2024.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour toute question, merci de contacter Audrey Gonneau : 06 50 87 33 48 ou [audrey.gonneau@villes-sante.com](mailto:audrey.gonneau@villes-sante.com)

## ✿ APPEL À REMONTÉES D' ACTIONS DE VILLES-SANTÉ SUR LA THÉMATIQUE « EXPOSITION À LA CHALEUR, AUX UV ET SANTÉ ».

En vue d'un futur Point Villes-Santé, le **secrétariat recherche des exemples d'actions de Villes-Santé** (toutes tailles et toutes régions) visant :

➤ **à réduire l'exposition à la chaleur** : actions sur les environnements (végétalisation, rénovation des équipements et des logements, accès à des lieux frais, etc.) et/ou sur le renforcement des capacités individuelles (communication et sensibilisation sur les gestes à adopter pour réduire son exposition à la chaleur et aux UV) ;

➤ **à construire une société plus attentive et préparée** (recours aux registres des personnes vulnérables, modification des conditions de travail des agents en période de chaleur (voirie, espaces verts, etc.)).



Pour partager une ou plusieurs actions de votre ville ou EPCI, merci de contacter Nina Lemaire, d'ici le 20 septembre : [nina.lemaire@villes-sante.com](mailto:nina.lemaire@villes-sante.com)

À noter que cette publication ne traitera que des enjeux de la chaleur et des UV (une synthèse précédente abordant déjà l'ensemble des enjeux liés au dérèglement climatique). Il ne sera pas nécessaire de renseigner une fiche action, quelques phrases suffiront, si possible accompagnées d'une illustration. **Merci pour votre participation !**

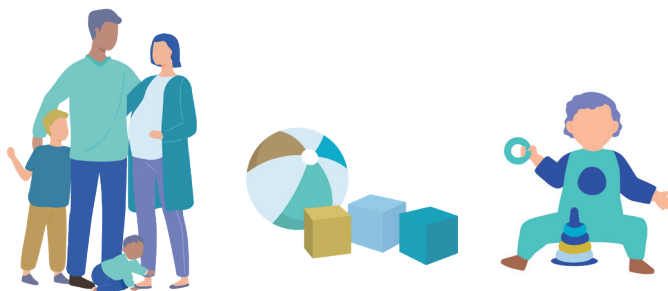
## ✿ LE GT « SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR » S'EST RÉUNI LE 06 JUIN AUTOUR DES BESOINS EN MATIÈRE DE DOCUMENTS D'INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION ET SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉGLEMENTATION.

Après un premier temps où les Villes-Santé présentes (Cannes, Lille, Paris, Saint-Brieuc, Strasbourg, Toulouse, Valence) ont partagé leurs avancées au sein de leur territoire, un temps d'échange ouvert leur a permis d'exprimer leurs besoins en matière de documents d'information et de sensibilisation sur la thématique de la qualité de l'air intérieur, et plus précisément sur la réglementation en vigueur. **Le compte-rendu de la réunion est désormais en ligne sur l'espace réservé.**

Pour accéder au compte-rendu, [cliquez ici](#).

## ✿ LE GT « PERTURBATEURS ENDOCRINIENS » S'EST RÉUNI À DEUX REPRIS, LES 17 MAI ET 18 JUIN.

Le 17 mai, le GT « Perturbateurs endocriniens » et le GT « Santé des jeunes, santé des enfants et parentalité » se sont réunis afin d'aborder divers sujets transversaux – « *Aujourd'hui, on a rassemblé deux GT pour travailler ensemble sur ces thématiques qui ont beaucoup de points en commun. Ce qu'on appelle les périodes de sensibilité aux PE sont : la femme enceinte, le jeune enfant et l'adolescent. Ce sont des moments de modifications, notamment hormonales et de changements dans la physiologie de ces êtres fragiles et sensibles aux PE. La prévention chez les enfants est essentielle, ce sont nos adultes de demain, citoyens de demain, ce sont aussi malheureusement nos malades de demain* » Alexandre Feltz, Ville de Strasbourg –.



Étaient au programme de ce GT : la présentation générale des PE et de leurs impacts avec un focus sur les jeunes et les enfants ; la présentation d'une action de lutte contre les PE au sein des crèches familiales du CCAS de Poitiers ; et la présentation des actions de communication et de sensibilisation auprès des jeunes liant santé sexuelle et santé environnementale (par Génération Cobayes – association nationale en santé-environnement) – « *Un des messages qui me tient à cœur, c'est de ne pas se focaliser sur les PE et la montée médiatique sur les PFAS. Ce sont des sujets importants mais le long terme, c'est de continuer de lutter globalement contre les expositions aux polluants chimiques et en ayant des politiques volontaristes sur les marchés publics, en réduisant le plastique dans les cantines, en allant vers l'alimentation bio, en utilisant de la vaisselle en inox et en porcelaine, en réduisant les produits d'hygiène corporelle dans les crèches, etc.* » Juliette Larbre, Ville de Paris –.

Le 18 juin, les membres du GT « PE » ont axé leur temps d'échanges sur la présentation de la cantine centrale « zéro plastique » d'Angers (par Papillote et Compagnie – outil public de la restauration collective pour Angers Loire Métropole) et sur le retour d'expérience de la journée bilan de la SNPE2 à laquelle Nina Lemaire a participé le 12 juin.

Pour accéder au compte-rendu, [cliquez ici](#).

## BIENVENUE À LA VILLE DE CHAUMONT ET À SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION.

Lors de son dernier conseil d'administration, le Réseau français Villes-Santé a validé **l'adhésion de deux nouveaux membres** : la Ville de Chaumont (Haute-Marne) et Saint-Brieuc Armor Agglomération, ce qui porte le nombre de Villes-Santé à 110.

**La Ville de Chaumont** a souhaité rejoindre le RfVS en raison de son engagement récent dans le développement d'une politique One Health, reflétant sa vision intégrée de la santé, considérant les liens étroits entre les santés humaine, animale et environnementale. La Ville a également exprimé la volonté forte de prendre en compte les enjeux de santé dans l'ensemble de ses politiques publiques. En tant que ville mixte, combinant des caractéristiques urbaines et rurales, la Ville de Chaumont pourra au sein du RfVS, apporter son expertise dans la prise en compte de ces enjeux dans des contextes variés, et plus particulièrement en ce qui concerne les politiques innovantes liées à l'accompagnement au vieillissement.

**Saint-Brieuc Armor Agglomération** s'engage depuis plusieurs années dans l'amélioration de la santé de la population et la réduction des inégalités de santé. La santé est une forte préoccupation pour l'intercommunalité, qui souhaite aujourd'hui pouvoir mettre en œuvre ses engagements et actions aux côtés du Réseau français Villes-Santé et de ses membres ; et ce, afin de mettre en place une politique locale santé, de pouvoir participer aux échanges entre les territoires, de s'inspirer d'actions innovantes et/ou couronnées de succès et de s'inscrire dans un cadre d'actions à plus large échelle.

Nous souhaitons une nouvelle fois la bienvenue à la Ville de Chaumont et à Saint-Brieuc Armor Agglomération.

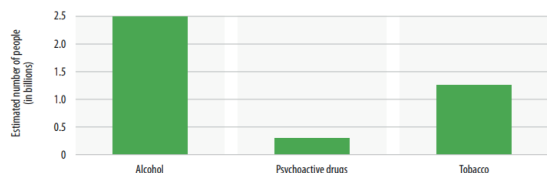
Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

### LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

<b>09 septembre - 14h15/16h15</b>	<b>Bureau du RfVS</b> Réservé aux membres du bureau (en visio)
<b>12 septembre - 14h/16h</b>	<b>Groupe-action « Paniers santé »</b> (en visio) (réservé aux membres du groupe-action)
<b>24 septembre - 13h30/14h30</b>	<b>Café Réseau de lancement</b> Réservé aux Villes-Santé (en visio)
<b>04 octobre - 14h/15h30</b>	<b>Webinaire « Les villes et intercommunalités en mouvement pour la santé mentale de leurs habitants »</b> (en visio)
<b>08 au 09 octobre</b>	<b>Journées « La santé, un objectif pour l'aménagement de nos villes et villages »</b> (RfVS partenaire) (en présentiel, INSET d'Angers) Formulaire d'inscription : <a href="https://www.cnfpt.fr/se-former/se-former-autrement/participer-a-nos-evenements/rencontres-territoriales-sante-objectif-lamenagement-nos-villes-villages/inset-angers">https://www.cnfpt.fr/se-former/se-former-autrement/participer-a-nos-evenements/rencontres-territoriales-sante-objectif-lamenagement-nos-villes-villages/inset-angers</a>
<b>15 octobre - 14h/15h30</b>	<b>GT « Urbanisme favorable à la santé » - Réunion de lancement</b> (en visio) (réservé aux Villes-Santé)
<b>22 octobre - 10h/16h</b>	<b>Conseil d'administration du RfVS</b> Réservé aux membres du CA (en présentiel, à Paris)
<b>05 novembre - 13h30/14h30</b>	<b>Café Réseau #1</b> Réservé aux Villes-Santé (en visio)
<b>Dernier trimestre 2024</b>	<b>Webinaire « Quel(s) héritage(s) des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour les villes et intercommunalités ? »</b> (en visio)

### ✿ PLUS DE 3 MILLIONS DE DÉCÈS ANNUELS DUS À LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE DROGUES.

Figure 1.1 Estimated number (in billions) of people using tobacco, alcohol and psychoactive drugs



Sources: WHO, 2021; 2024; UNODC, 2023.

Le nouveau rapport de l'OMS « *Global status report on alcohol and health and treatment of substance use disorders* » montre qu'en 2019, **2,6 millions de décès sont attribués aux effets délétères de l'alcool** (dont 2 millions d'hommes), ce qui représente 4,7% de l'ensemble des décès survenus cette année-là, tandis que 600 000 décès (dont 400 000 hommes) sont survenus suite à la consommation de drogues psychoactives. D'après les estimations, sur l'ensemble des décès attribuables à l'alcool en 2019, **1,6 million de décès sont dûs à des maladies non transmissibles**, dont 474 000 à des maladies cardiovasculaires et 401 000 à des cancers. « *Pour bâtir une société plus saine et plus équitable, nous devons de toute urgence nous engager à prendre des mesures audacieuses qui réduisent les effets négatifs de la consommation d'alcool sur la santé et la société, et qui rendent accessibles financièrement le traitement des troubles liés à la consommation de substances.* » Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

Pour accéder au rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

### ✿ LA POPULATION DE LA RÉGION EUROPÉENNE DE L'OMS EST DAVANTAGE EXPOSÉE AU RISQUE DE CARENCE EN IODE EN RAISON DE L'ÉVOLUTION DES RÉGIMES ALIMENTAIRES.

Selon un rapport publié par l'OMS/Europe et le Réseau mondial pour l'iode (IGN, pour Iodine Global Network), la popularité et la disponibilité croissantes de substituts végétaux aux principales sources d'iode, telles que le lait, les produits laitiers et le poisson, contribuent à la persistance et à l'augmentation de l'apport insuffisant en iode dans la Région européenne de l'OMS. **Cette situation accroît les risques sanitaires, en particulier pour les femmes enceintes dont les besoins en iode sont plus importants.** Le lait et les produits laitiers constituent des sources importantes d'iode dans de nombreux pays d'Europe occidentale et centrale, en particulier pour les enfants. Il est à noter que les aliments transformés (pain, viandes transformées ou plats cuisinés) sont aujourd'hui les principales sources de sel dans le régime alimentaire occidental, représentant 70 à 80% de l'apport total.

### ✿ L'OMS PUBLIE LES TOUTES PREMIÈRES DIRECTIVES SUR LE TRAITEMENT CLINIQUE DU SEVRAGE TABAGIQUE CHEZ LES ADULTES.

Les directives du guide « *WHO clinical treatment guideline for tobacco cessation in adults* » visent à **aider les plus de 750 millions de personnes dans le monde qui souhaitent renoncer au tabac sous toutes ses formes** (cigarettes, pipes à eau, cigares, cigarettes électroniques, etc.), à **donner aux États membres les outils essentiels pour aider efficacement leurs citoyens**, et ainsi alléger le fardeau mondial des maladies liées au tabagisme. « *Arrêter de fumer est un formidable combat qu'on ne saurait sous-estimer. Il faut prendre toute la mesure des efforts que doivent faire les candidats au sevrage et des souffrances qu'ils endurent avec leurs proches pour vaincre cette dépendance* », Dr Rüdiger Krech, Directeur chargé de la promotion de la santé à l'OMS. « *Ces lignes directrices sont conçues pour aider les communautés et les services publics à fournir la meilleure aide et le meilleur soutien aux personnes qui entreprennent ce parcours difficile* ». En combinant la pharmacothérapie à des thérapies comportementales, les chances de succès du sevrage augmentent considérablement. Les pays, notamment ceux à revenu faible ou intermédiaire, sont encouragés à fournir ces traitements gratuitement ou à prix réduit pour les rendre davantage accessibles. En outre, les sollicitations numériques telles que l'envoi de sms, les applications pour smartphones et les programmes sur internet peuvent être utilisées comme compléments ou moyens d'une prise en charge individuelle.

Pour accéder au guide (en anglais), [cliquez ici](#).

Cependant, des études de marché ont récemment révélé que seulement 9% du sel contenu dans les produits alimentaires transformés en Allemagne et 34% en Suisse étaient iodés. Dans 24 pays où l'iodation est facultative ou inexistante, les aliments de consommation courante sont souvent produits avec du sel non iodé. « *Les pays ont besoin de stratégies politiques plus souples pour protéger les populations de la carence en iode, notamment de politiques obligatoires pour l'utilisation de sel alimentaire iodé dans les aliments transformés et l'intégration des mesures de réduction du sel et d'iodation du sel* », Dr Gauden Galea, conseiller stratégique du directeur régional à l'OMS/Europe.

Pour accéder au rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

## ✿ PRÈS DE 1,8 MILLIARD D'ADULTES EXPOSÉS À UN RISQUE DE MALADIE EN RAISON D'UN MANQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE.

De nouvelles données montrent qu'en 2022, près d'un tiers des adultes dans le monde, soit **environ 1,8 milliard de personnes, n'ont pas pratiqué une activité physique conformément aux niveaux recommandés**. Si la tendance se poursuit, le niveau d'inactivité devrait encore augmenter pour **atteindre près de 35% d'ici 2030**. L'inactivité physique expose les adultes à **un risque accru de maladies cardiovasculaires** telles que les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux, le diabète de type 2, la démence et les cancers comme les cancers du sein et du côlon.



L'étude « *National, regional, and global trends in insufficient physical activity among adults from 2000 to 2022* » a été menée par des chercheurs de l'OMS en collaboration avec des universitaires, et publiée dans la revue *The Lancet Global Health*. « *Nous devons renouveler notre engagement à accroître les niveaux d'activité physique et à donner la priorité à des mesures audacieuses, y compris des politiques plus fortes et un financement plus large, pour inverser cette tendance inquiétante* ». Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. Il est tout aussi préoccupant de constater que des disparités subsistent selon le genre et l'âge.

## ✿ DES MILLIONS DE JEUNES FEMMES SONT VICTIMES, TRÈS TÔT, DE VIOLENCE AU SEIN DU COUPLE.

Selon l'étude « *Intimate partner violence against adolescent girls : regional and national prevalence estimates and associated country-level factors* » réalisée par l'OMS et publiée dans la revue *The Lancet Child & Adolescent Health*, **plus d'un quart (24%) des adolescentes en couple** – soit près de 19 millions d'adolescentes – **seront victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur compagnon avant l'âge de 20 ans**. La violence au sein du couple peut avoir des effets catastrophiques sur la santé, la scolarité et les relations futures des jeunes : elle augmente la probabilité de survenue de traumatismes, de dépression, de troubles anxieux, de grossesses non désirées, d'infections sexuellement transmissibles et de nombreuses autres affections

**Aussi, l'inactivité physique est toujours plus fréquente chez les femmes que chez les hommes à l'échelle mondiale, avec des taux d'inactivité de 34% contre 29%**. « *L'inactivité physique est une menace silencieuse pour la santé mondiale, qui contribue de manière significative à la charge de morbidité due aux maladies chroniques* », Dr Rüdiger Krech, Directeur du Département Promotion de la santé à l'OMS. « *Nous devons trouver des moyens innovants de motiver les gens pour qu'ils soient plus actifs, en tenant compte de facteurs tels que l'âge, l'environnement et le contexte culturel. En rendant l'activité physique accessible, abordable et agréable pour toutes et tous, nous pouvons réduire considérablement le risque de maladies non transmissibles et parvenir à une population en meilleure santé et plus productive* ».

À la lumière de ces résultats, l'OMS appelle les pays à **renforcer la mise en œuvre de leurs politiques pour promouvoir et permettre l'activité physique par le sport et la pratique locale, ainsi que les activités de loisirs et les modes de transport actifs** (la marche, le vélo et l'utilisation des transports publics). « *La promotion de l'activité physique va au-delà de la promotion d'un choix de mode de vie individuel – elle nécessitera une approche globale de l'ensemble des acteurs de la société et la création d'environnements qui permettent à chacune et chacun de pratiquer plus facilement et de manière plus sûre l'activité qui leur plaît afin de profiter des nombreux avantages pour la santé d'une activité physique régulière* », Dre Fiona Bull, Cheffe de l'Unité Activité physique à l'OMS. Des efforts collectifs reposant sur des partenariats entre les parties prenantes, gouvernementales et autres, et des investissements accrus dans des approches innovantes seront nécessaires pour toucher les personnes les moins actives et réduire les inégalités d'accès aux mesures visant à promouvoir et à améliorer l'activité physique.

physiques et psychologiques. « *L'étude montre que pour mettre fin à la violence de genre, les pays doivent mettre en place des politiques et des programmes qui renforcent l'égalité pour les femmes et les filles* », Dre Lynnmarie Sardinha, chargée des données et des mesures relatives à la violence à l'égard des femmes à l'OMS. « *Il faut garantir l'éducation secondaire pour toutes les filles, garantir que les hommes et les femmes ont les mêmes droits de propriété et mettre fin aux pratiques néfastes telles que le mariage d'enfants, qui sont souvent sous-tendues par les normes de genre inéquitables qui perpétuent la violence à l'égard des femmes et des filles* ».

Pour accéder à l'étude (en anglais), [cliquez ici](#).

### LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS INITIE LE PROGRAMME « DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE EN SANTÉ ».

Afin d'encourager la voix de la jeunesse sur les enjeux de santé mondiale, le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, en lien avec huit organisations nationales représentatives de la jeunesse française, initie le programme « **délégué à la jeunesse en santé** ».

Ce programme doit permettre à un ou plusieurs jeunes de participer à la délégation française lors des réunions statutaires de l'OMS et de son bureau régional pour l'Europe. **Donner une voix aux générations futures est tout particulièrement pertinent sur les enjeux de santé mondiale**, que ce soit pour poursuivre la mobilisation internationale engagée lors de la pandémie Covid-19, pour prévenir et préparer les prochaines crises sanitaires, ou pour enrichir les réflexions sur des enjeux tels que la pénurie chronique de personnel de santé, la résistance antimicrobienne (RAM), la santé mentale et le lien entre santé et enjeux climatiques.

C'est pour ces raisons que le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, en partenariat avec un groupe de travail de la société civile initié par l'Association nationale des étudiants en médecine de France (ANEMF) a souhaité mettre en place **ce programme pilote dès la rentrée 2024/2025**.

### SANTÉ PUBLIQUE FRANCE A SIGNÉ SON NOUVEAU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE POUR LA PÉRIODE 2024-2028.

Le COP, signé avec le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, vise à accompagner la nouvelle stratégie nationale de santé et à tenir compte de l'évolution des connaissances sur l'état de santé des populations tout en intégrant au mieux les différentes interactions entre milieux de vie, habitudes de vie, émergence de maladies infectieuses et pathologies chroniques. Il intègre les enseignements tirés de la crise de la Covid-19, et met en œuvre au cœur de son action, le concept « *Une seule santé* ». Les orientations du COP soulignent **l'engagement de l'Agence à maintenir et développer une expertise venant en appui des politiques publiques, indépendante sur le plan scientifique et au service des décideurs, de produire des connaissances et des informations utiles aux populations et aux parties prenantes**. Le COP 2024-2028 se structure autour de quatre axes principaux qui retranscrivent le continuum des missions de Santé publique France. Ces axes sont déclinés en objectifs opérationnels visant à renforcer l'impact de l'Agence au service des priorités définies par les politiques publiques.

Le délégué à la jeunesse en santé participera, dans le cadre de son mandat 2024/2025, à **deux événements majeurs de santé mondiale** : le **Comité régional du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe** prévu en octobre 2024 (qui regroupe 53 pays de l'Europe continentale) ; et la **78ème Assemblée Mondiale de la Santé**, en mai 2025. Au sein de la délégation française, son rôle sera double :

- › d'une part, en interne, **il sera le porte-parole des préoccupations et des besoins de la jeunesse française sur les questions de santé**, veillant à ce que les intérêts des jeunes soient pleinement pris en compte dès que cela s'avère pertinent.
- › d'autre part, à l'extérieur, **il travaillera de concert avec les délégations afin de promouvoir les intérêts et les positions de la France en santé mondiale**, contribuant ainsi à renforcer la représentation et l'influence françaises sur la scène internationale.

La mission du délégué visera également à **sensibiliser le jeune public aux enjeux de santé globale**, sous l'angle des négociations internationales sur la santé.

› **Axe 1** - Innover et faire progresser les connaissances pour renforcer l'efficacité des interventions en santé publique.

› **Axe 2** - Garantir une réponse réactive aux menaces pour la santé et anticiper la gestion de crises sanitaires successives ou simultanées.

› **Axe 3** - Une agence d'expertise ouverte, et au plus près des régions et des territoires.

› **Axe 4** - Une agence performante et responsable. Une évaluation finale de l'exécution du COP sera réalisée au cours de la dernière année d'exécution du contrat, selon des modalités qui seront arrêtées d'un commun accord entre le directeur général de la santé et le directeur général de Santé publique France.

[Pour accéder au contrat d'objectifs et de performance 2024-2028, cliquez ici.](#)



## **✿ SANTÉ PUBLIQUE FRANCE PUBLIE LES RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE L'ENQUÊTE EPIFANE, SUR L'ALIMENTATION DES « TOUT-PETITS ».**

Le manque de données sur l'alimentation du jeune enfant et les recommandations du PNNS ont conduit Santé publique France à mettre en place **un système de surveillance de l'alimentation et de l'état nutritionnel du nourrisson et du jeune enfant pour permettre** : de décrire les pratiques en matière d'allaitement et de diversification alimentaire ; de contribuer à l'évaluation des politiques de santé publique ; d'orienter les actions de promotion de l'allaitement et les recommandations pour une alimentation plus adéquate du jeune enfant.



**Ainsi, l'étude Epifane décrit l'alimentation des enfants pendant leur première année de vie**, dont l'allaitement et les modalités de diversification alimentaire et leur évolution depuis 10 ans. Ces travaux, menés en 2021, soulignent notamment que de plus en plus d'enfants sont allaités à la maternité et que la durée de l'allaitement augmente. Par ailleurs, **9 enfants sur 10 débutent la diversification alimentaire lors de la période recommandée** (entre 4 et 6 mois).

## **✿ SANTÉ PUBLIQUE FRANCE SE MOBILISE DANS LE CADRE DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES.**

Rassemblant 206 nations, cette 23e édition des Jeux Olympiques et Paralympiques représente un événement d'ampleur exceptionnelle avec un afflux massif de population attendu sur le territoire (environ 15 000 athlètes, 20 000 journalistes, 50 000 saisonniers ou volontaires et plusieurs millions de spectateurs).

Depuis le début de cette période des JOP2024, Santé publique France met en œuvre un dispositif de surveillance renforcée, en collaboration avec ses partenaires, en s'appuyant sur les systèmes de surveillance existants qui ont été renforcés pour s'adapter aux enjeux liés à ce type de manifestation. **La surveillance déployée concerne l'ensemble des populations présentes en France hexagonale du 08 juillet au 15 septembre 2024.** Elle est mise en œuvre au niveau national pour une vue d'ensemble du territoire, mais également en Île-de-France où se déroulent la majorité des épreuves (sites olympiques, villages, fans zones) et plus généralement dans les régions lors des épreuves et autour des sites accueillant les compétitions.

Les résultats de cette deuxième édition soulignent la nécessité : d'accroître la formation des professionnels de santé susceptibles d'apporter soutien et conseils aux familles et d'informer et former les employeurs ; de rendre lisible et cohérente l'information en matière d'allaitement et d'alimentation du jeune enfant auprès des parents ; de poursuivre les actions de soutien et d'accompagnement à l'allaitement, notamment auprès des femmes qui initient un allaitement pendant leur séjour à la maternité mais qui l'interrompent très précocement, et de faciliter le recours aux consultations en lactation. Santé publique France y participe d'ores-et-déjà, en particulier avec **la publication et la diffusion de guides sur l'allaitement maternel et sur la diversification alimentaire à destination des jeunes parents et de leur entourage.**

Par ailleurs, Santé publique France a mené des travaux en Europe, sur les pratiques de l'allaitement des femmes après leur retour au travail. En effet, les pays de la région Europe de l'OMS présentent le taux d'allaitement exclusif au sein à 6 mois le plus faible au monde (seulement 25% des nourrissons sont concernés). Améliorer cette situation pose la question de l'allongement du congé maternité mais aussi du maintien de l'allaitement après la reprise du travail. Ces interrogations ont également fait l'objet d'une revue de la littérature réalisée par l'Agence en partenariat avec l'Université de Bordeaux. Ces travaux contribuent à enrichir les connaissances scientifiques dans ce domaine.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

En cohérence avec les principaux risques sanitaires identifiés dans le cadre des JOP2024, Santé publique France est donc particulièrement attentive **aux infections d'origine alimentaire, aux arboviroses (chikungunya, dengue, zika), à la rougeole, mais également aux risques liés à la chaleur.**

La diffusion des outils (affiches, dépliants) a été amplifiée, et compte tenu de l'afflux de touristes non francophones, ils ont été traduits en anglais. Par le biais d'un partenariat avec la RATP en Île-de-France, ces messages de prévention sont diffusés aux nombreux visiteurs qui empruntent les transports publics, notamment à proximité des sites de compétition.

Par ailleurs, Santé publique France a collaboré avec l'OMS, l'ECDC et le MTSS à l'élaboration d'[un document qui synthétise les principaux messages de prévention](#) à destination des voyageurs étrangers.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

### APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **La Fondation des Petits Frères des Pauvres lance un nouvel appel à projets sur le thème de l'habitat inclusif et souhaite récompenser des lauréats menant une action répondant à la problématique « Développer l'habitat partagé et inséré dans la vie locale pour personnes âgées prioritairement à faibles ressources ». Les actions lauréates se verront récompensées par une dotation comprise entre 20 000€ et 200 000€, pour des projets d'ingénierie et/ou d'investissement. **Les dossiers doivent être déposés avant le 04 septembre 2024.****

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Fabrique Territoires Santé a lancé un appel à contributions « Santé des femmes et inégalités sociales et territoriales de santé : quelles approches et quelles actions dans les territoires ? ». Malgré les données et travaux disponibles aujourd'hui, la prise en compte du genre reste encore faiblement appréhendée, ou du moins de manière encore restrictive, que ce soit dans la prise en charge mais aussi dans la mise en œuvre des politiques publiques. Dans la perspective d'un Dossier Ressources à paraître sur cette thématique, Fabrique Territoires Santé souhaite identifier comment la problématique de la santé et du bien-être des femmes est prise en compte dans les territoires – par les dynamiques territoriales de santé et en lien avec les autres politiques publiques locales. L'appel à contributions est ouvert jusqu'au 15 septembre.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Commission européenne a lancé un appel à projets européen, dans le cadre du programme « Horizon Europe – Transformer les quartiers, les rendre beaux, durables et inclusifs ». L'appel est ouvert jusqu'au 19 septembre.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Commission européenne a lancé un appel à projet européen, dans le cadre du programme « Life – Nature et biodiversité – Projets d'action standard ». L'appel à projets est construit autour de deux priorités : Nature et biodiversité ; Gestion de la Nature et est ouvert jusqu'au 19 septembre.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'Association Assist (Association Innovation, santé et territoires) créée en 2021 par VYV 3 et la Caisse des Dépôts soutient des dispositifs santé innovants pour faciliter l'accès aux soins dans les territoires. Début juillet, Assist a lancé un nouvel appel à projets sur la thématique « Bien vivre dans son environnement » pour renforcer les synergies et la coopération territoriale.** L'association vise à soutenir des projets qui s'engagent positivement sur les déterminants de santé environnementaux tels que le logement ou le bâti, l'urbanisme, les transports, l'alimentation, la pollution (sonore, lumineuse, etc.), l'économie circulaire (déchets, eau, etc.) ou la biodiversité. Les projets soumis devront produire des impacts positifs à court terme et être portés par des acteurs territoriaux. Chaque projet devra : être en phase d'expérimentation, apporter un financement propre de 100 000€ minimum (l'association contribuant à un plafond de 40% des dépenses éligibles TTC), répondre a minima à l'un des enjeux en lien avec les déterminants de santé environnementaux et être mesurable sur une période de 2 à 3 ans maximum. **L'appel à projets « Bien vivre dans son environnement » est ouvert jusqu'au 20 septembre 2024.**

Pour accéder au cahier des charges, [cliquez ici](#).

- **Chaque année, le concours des Talents du vélo récompense des actions qui contribuent au développement de l'usage du vélo comme mode de déplacement du quotidien.** Les Talents du vélo s'adressent aux collectivités, associations, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire et à toute personne de plus de 18 ans. Les projets soumis doivent déjà avoir été mis en place, à l'exception des candidatures « innovation de produit » où le jury peut examiner des prototypes. **Les candidatures sont possibles jusqu'au 13 octobre 2024.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Chaque année, le concours des Talents de la marche récompense des actions qui participent au développement de la marche au quotidien dans une perspective de mobilité durable, en complémentarité avec les autres modes de déplacement (vélo et transports en commun).** Les Talents de la marche s'adressent aux collectivités, associations, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire et à toute personne de plus de 18 ans. Les projets soumis doivent déjà avoir été mis en place, à l'exception des candidatures « innovation de produit » où le jury peut examiner des prototypes. **Les candidatures sont possibles jusqu'au 13 octobre 2024.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## ACCÈS AUX SOINS.

- **Publié au Journal officiel du 15 juin, un nouveau décret définit l'organisation et la fonctionnement du service d'accès aux soins (SAS).** Joignable en composant le 15, le SAS « assure une régulation médicale (...) des demandes d'aide médicale urgente et de soins non programmés formulées en dehors des horaires de la permanence des soins ambulatoires ». Le décret définit alors ce qu'est la « régulation de médecine ambulatoire ». Dans le cadre de la généralisation du SAS, le décret « apporte plusieurs assouplissements par rapport au cadre existant » : la mise à disposition d'une plateforme numérique qui a été développée par l'État, la régulation à distance et la possibilité de maintenir les numéros d'appels spécifiques en plus du 15.

Pour accéder au décret, [cliquez ici](#).

- **La Ligue contre le cancer a lancé « Au fil de la Ligue », un nouveau parcours personnalisé dédié aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches.** Ce programme, qui remplace les actuels Espaces de Rencontres et d'Information, s'appuie sur le partage d'expériences patients et la pair-aidance, avec la coopération des acteurs du soin et de l'hôpital à domicile. Plusieurs types de lieux d'accueil seront mis en place, facilités par l'usage d'un outil numérique. Le dispositif « Au fil de la Ligue » sera déployé sur le territoire dès 2025.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- **À l'occasion d'une année placée sous le signe du sport, grande cause nationale, l'émission « La Santé d'Abord » propose une édition spéciale dédiée au sport santé.**

Pour accéder au replay, [cliquez ici](#).

- **Save the date !** L'ONAPS et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, avec son Pôle Ressources National Sport-Santé Bien-Être (PRNSSBE), organisent le colloque webinaire « **Bouge ta commune et ses acteurs** », **le 14 novembre**. À cette occasion, scientifiques, acteurs de terrain et institutions partageront les constats, bonnes pratiques et engagements des territoires quant à l'activité physique et à la sédentarité. Un événement riche, visant à encourager et soutenir l'action des collectivités en faveur du mouvement tout au long de la vie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## ADDICTIONS.

- **Dans « L'Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes » publiée le 26 juin, l'Office français des drogues et des tendances addictives (OFDT) alerte qu'en 30 ans, la consommation de cocaïne a été multipliée par dix.** Cette dernière a été menée auprès de 12 500 personnes âgées de 18 à 64 ans. Si le cannabis reste de loin la première drogue illicite la plus répandue en France (en 2023, 50,4% des personnes interrogées déclarent en avoir déjà consommé, contre 12,7% en 1992), la cocaïne connaît bien la plus forte progression : 2,7% de la population en a consommé l'an dernier, contre 0,3% au cours de l'année 1992. Si bien qu'aujourd'hui, près d'un adulte sur dix a déjà consommé de la cocaïne au moins une fois dans sa vie. Presque deux fois plus qu'en 2017, date de la dernière étude de l'OFDT. À ce compte, les hommes sont 2,5 fois plus nombreux que les femmes.

Pour accéder aux résultats de l'enquête, [cliquez ici](#).

- **La MILDECA a présenté les résultats de la 4e édition de son Baromètre Harris sur les usages des écrans des Français et les problématiques associées.** L'édition 2024, qui consacre un volet dédié à la place des écrans auprès des enfants et des adolescents, fait état d'attentes fortes de la part des Français, pour un encadrement des pratiques numériques. Le Baromètre fait aussi état d'usages stables depuis 2021, confirmant **la persistance d'un effet générationnel important concernant l'usage des écrans** : plus particulièrement le visionnage de contenus tous public en ligne, les jeux vidéos et la communication avec les amis et les proches, sont plus répandus chez les jeunes que chez les plus âgés. Les variations par tranche d'âge sont encore plus importantes en ce qui concerne les usages quotidiens intensifs (plus de 4h/jour) de jeux vidéos et de contenus vidéos tous publics : ces usagers intensifs quotidiens sont deux fois plus nombreux chez les 15-24 ans que chez les autres. De plus, une majorité des sondés déclare ne pas parvenir à diminuer ou à arrêter leurs activités alors qu'ils souhaiteraient le faire : lorsque cet arrêt est contraint sur un laps de temps, cela crée des sentiments ambivalents, du calme et de la détente tout autant que de la frustration.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'ANJ et la Fédération Addiction ont signé une convention de partenariat pour renforcer la prévention du jeu excessif et la protection des mineurs.** En 2024, l'ANJ et la Fédération Addiction mèneront des actions de formation conjointes et publieront un document sur la régulation des jeux d'argent à destination des professionnels de l'addictologie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Save the date.** L'IReSP et l'Institut national du cancer organisent le colloque scientifique « Addictions et inégalités : perspectives de recherche en santé publique », le 10 octobre à Paris. Cet événement permettra d'aborder les enjeux de la recherche en sciences humaines et sociales et en santé publique, de présenter les résultats des projets de recherche financés par l'IReSP et l'INCa dans ce champ, dans le cadre du Fonds de lutte contre les addictions (FLCA) et de contribuer à la création d'un espace de discussions entre chercheurs de disciplines variées, acteurs de terrains et décideurs politiques intéressés par cette thématique, dans une approche pluridisciplinaire. Les inscriptions seront ouvertes prochainement.
- **La ministre de la Santé, Catherine Vautrin, a annoncé mercredi 24 juillet avoir signé un arrêté d'interdiction de la poudre Sniffy, commercialisée depuis quelques mois sous la forme d'une poudre blanche.** L'arrêté devrait être publié très prochainement au Journal officiel avant d'entrer en application.
- **La Fédération Addiction lance son podcast, « La société face aux addictions : récits pluriels ».** Au fil de cinq épisodes, vous découvrirez des récits croisés, pluriels qui donnent la parole aux différents acteurs et actrices du champ de l'addictologie. **La diffusion est prévue à partir du 03 septembre.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## ALIMENTATION.

- **Le 20 juin, Sarah Sauneron, Directrice générale adjointe de la Santé, a présenté le bilan du 4e Programme national nutrition santé et les perspectives du 5e PNNS qui va guider la politique de prévention nutritionnelle pour 2025-2030.** Les principaux enjeux du bilan effectué sont : prévention des maladies chroniques ; promotion d'une alimentation saine et équilibrée ; encouragement à l'activité physique ; mobilisation de tous les acteurs de la nutrition.
- Pour accéder au bilan, [cliquez ici](#).
- **Le numéro 12 des « Actualités PNNS 4 » du mois de juin est en ligne.** Au sommaire : retours sur le comité de suivi du 20 juin dernier, publication du bilan du PNNS 4, retours sur la 4e édition des Journées nationales des Maisons Sport-Santé, remise du rapport sur la promotion de la variété des images corporelles afin d'améliorer la prévention et la prise en charge de l'obésité par le CNAO, publication par l'Anses de son avis relatif à la répartition temporelle des prises alimentaires, diffusion du nouveau flyer pour valoriser la procédure d'attribution du logo PNNS.
- Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Labo Cités a publié un nouveau numéro « Les cahiers du développement social urbain » avec pour thématique « Manger mieux dans les quartiers : les coopérations font recette ».** Avec l'expression « manger mieux dans les quartiers », ce numéro traite de l'accès à une alimentation saine, durable, de qualité et en quantité suffisante pour les habitants des quartiers de la politique de la ville. Car ce qui peut sembler utopique à l'heure actuelle, est en réalité un objectif concret local pour un nombre grandissant d'acteurs. L'objectif de cette publication est d'apporter des clés de compréhension sur les enjeux des inégalités alimentaires dans les quartiers. Au fil des pages, chercheurs, élus locaux, associations de quartier, agents de l'État et des collectivités, réseaux régionaux et autres collectifs croisent leurs analyses, livrent leurs points de vue et présentent leurs expériences avec une ambition commune : inciter les professionnels de la politique de la ville à prendre part aux coopérations à l'œuvre sur leur territoire et contribuer à lever les freins à l'accès à une alimentation de qualité.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La 4e édition de la Semaine nationale de la dénutrition se tiendra du 12 au 14 novembre prochain.** En 2023, la semaine de la dénutrition a été un immense succès : plus de 3 000 labellisations ont été recensées, sur le territoire métropolitain comme en Outre-mer. N'hésitez pas à consulter et à partager les exemples d'actions de cette semaine, qui ont permis de faire connaître sur le territoire tout entier cette maladie silencieuse qui touche 2 millions de Français. Les nouveaux kits de communication sont accessibles en version dématérialisée et peuvent être commandés jusqu'à la fin du mois de septembre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La FAO, conjointement avec le FIDA, l'OMS, le PAM et l'UNICEF a publié son rapport annuel sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde.** Ce dernier fournit une définition longtemps attendue du financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que des conseils pour sa mise en œuvre. Il contient également des recommandations concernant l'utilisation de financements innovants et les nouvelles réformes de l'architecture de financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé a publié la note d'information sur les systèmes alimentaires.** Cette dernière examine les liens qui existent entre les systèmes alimentaires et les inégalités sociales de santé, en se concentrant sur les systèmes alimentaires industriels, le type dominant de système alimentaire au Canada. La note vise à mieux faire comprendre la pertinence des systèmes alimentaires pour la santé publique et à indiquer les mesures à prendre en santé publique pour transformer ces systèmes et remédier aux inégalités sociales de santé.
- **L'édition 2024 de la Semaine européenne des régions et des villes aura lieu du 07 au 10 octobre.** Sous la devise « Donner aux régions les moyens d'agir », des milliers de représentants d'administrations et d'autorités locales et régionales, des institutions européennes, de jeunes responsables politiques, d'universitaires, d'ONG et du secteur privé se réuniront à Bruxelles pour partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs idées sur la manière de faire progresser les aspects pratiques et territoriaux liés à la politique de cohésion. Les inscriptions sont ouvertes.

Pour accéder à la note, [cliquez ici](#).

## COLLECTIVITÉS LOCALES.

- **Les ORS et leur Fédération nationale (FNORS) organisent leur 2e journée thématique « Les ORS, ressources des politiques locales au sein des territoires », le 05 novembre au ministère chargé de la Santé.** Lors de cette journée, les sessions donneront à voir la variété des interventions des ORS et approches en adéquation avec les besoins et enjeux des territoires et acteurs : outils et bases de données en ligne, portraits de territoire, accompagnements méthodologiques, études et enquêtes, démarches de type EIS (évaluation d'impact sur la santé) ou accompagnement UFS (urbanisme favorable à la santé), participation aux espaces de réflexion et de concertation. Tout au long de la journée, les ORS et leurs partenaires, interviendront autour de trois grands thèmes : quels outils pour appréhender les priorités de santé dans les territoires ? ; comment connaître les enjeux de santé des habitants ? Zoom sur les plus vulnérables ; quelles contributions à des politiques locales favorables à la santé ? Rendez-vous en septembre pour découvrir le programme détaillé et vous inscrire. **Évènement gratuit, ouvert à tous, uniquement en présentiel. Inscription obligatoire.**
- **Publié au Journal officiel du 21 juin 2024 en application de la loi 3DS du 21 février 2022, un nouveau décret modifie la composition et le fonctionnement de l'ARS.** En effet, la loi « transforme le conseil de surveillance, principal organe de gouvernance des ARS, en conseil d'administration, afin de renforcer le poids des élus locaux en son sein et d'élargir les sujets sur lesquels l'instance est amenée à se prononcer ». **À compter du 1er octobre, huit représentants de collectivités du territoire régional siègeront au conseil d'administration de chaque ARS.**
- **Le CNFPT propose d'accompagner les collectivités territoriales et leurs agents dans leur missions de service public avec une offre de formation dédiée à l'Europe.** Les politiques de l'Union européenne influencent de nombreux aspects de la vie locale et constituent bien souvent des opportunités non négligeables pour les budgets contraints des collectivités. Il est crucial pour les agents et élus de se former aux questions européennes afin de mieux appréhender ces enjeux et agir de manière efficace. Qu'ils œuvrent au sein de services dédiés à l'Europe ou liés à des missions plus transversales, les agents peuvent compter sur l'offre de formation Europe du CNFPT pour : mieux comprendre les politiques européennes, accéder aux financements européens, et renforcer les compétences professionnelles.
- **Météo France a mis en place un kit de communication « Vigilance » gratuit à destination des collectivités territoriales, comprenant des outils sur tous les phénomènes météorologiques couverts par la Vigilance météo.**
- **Le Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités de France revient pour sa 106e édition sur le thème « Les communes... Heureusement ! ».** Le congrès se tiendra du 19 au 21 novembre à Paris. Ce dernier sera l'occasion de réaffirmer la nécessité de la décentralisation, et donc de la liberté et de la responsabilité des collectivités locales.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour accéder au kit de communication, [cliquez ici](#).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour accéder au décret, [cliquez ici](#).

## ENFANCE, JEUNESSE.

- **La Fondation APRIL s'est intéressée dans son étude « Les jeunes et leur santé » au bien-être physique et mental des 18-25 ans.** Réalisée auprès d'un échantillon de 2 000 jeunes Français, complétée par des entretiens qualitatifs et une ethnographie digitale réalisée sur le réseau social TikTok, cette large enquête met en lumière les pratiques des 18-25 ans en matière de prévention et de soin, ainsi que les enjeux et injonctions auxquels ils sont confrontés. Derrière l'étude, deux objectifs clairs : dresser un panorama large, complet et chiffré de la santé des 18-25 ans ; et identifier les enjeux de santé, les publics prioritaires et les façons pertinentes de les accompagner.

Pour accéder aux résultats de l'enquête, [cliquez ici](#).

- **Les 18 et 19 juin, lors de la rencontre nationale des « Villes amies des enfants », des élus, agents des collectivités territoriales et bénévoles du réseau Unicef France se sont réunis à Lille pour échanger et trouver des solutions concrètes permettant de lutter contre la pauvreté infantile qui touche près de 3 millions d'enfants en France.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ.

- **Une équipe de chercheurs franco-suisse a mis en lumière l'impact à long terme des inégalités socio-économiques sur la qualité de vie des femmes ayant eu un cancer du sein.** En suivant pendant 2 ans près de 6 000 patientes, une équipe franco-suisse de l'Université de Genève (UNIGE), des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), de l'Inserm et de Gustave Roussy montre que leur statut socio-économique a un impact majeur et durable, en dépit d'une prise en charge médicale identique. Ces résultats qui font partie de l'étude CANTO promue par UNICANCER, à lire dans le Journal of Clinical Oncology, appellent à une meilleure prise en compte des déterminants socio-économiques dans les programmes de soutien aux femmes atteintes d'un cancer du sein.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## MOBILITÉS.

- **Les inscriptions pour les 28e Rencontres Vélo & Territoires sont ouvertes jusqu'au 25 octobre.** Les Rencontres se tiendront les 6, 7 et 8 novembre à Vannes. Un programme riche est proposé autour de quatre parcours thématiques (politique cyclable, aménagement, mobilité, tourisme) pour développer le vélo dans tous les territoires et particulièrement les moins denses. Nouveauté cette année : pour découvrir le déploiement de la politique cyclable du Golfe du Morbihan et de l'agglomération de Vannes sur le terrain, cinq sorties techniques seront proposées pendant les pauses méridiennes des deux journées d'études.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Du 1er au 03 octobre, la Ville et Eurométropole de Strasbourg accueillera l'European Mobility Expo.** Le Club des villes et territoires cyclables et marchables y animera l'Espace Mobilités Actives. Avec de nombreux exposants vous permettant de trouver des solutions adaptées à vos besoins et des conférences passionnantes avec un fil rouge sur les services vélos, le Club dévoilera le Guide des services, qui sera publié pour l'occasion. Le fruit d'une collaboration avec le bureau d'études Indigo, et qui a été soutenue par l'Ademe.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, PFAS ET RISQUE CHIMIQUE.

- **Le rapport des inspections générales des Affaires sociales et de l'Environnement et du Développement durable, publié le 8 juillet, estime que la deuxième stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE2) - adoptée en septembre 2019 -, a permis quelques avancées mais que son bilan reste tout de même modeste.** Compte tenu des risques que ces substances font peser sur la santé et l'environnement, les auteurs du rapport recommandent le lancement d'une troisième stratégie « zéro exposition » à condition d'en revoir profondément la gouvernance, le format et le contenu.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

## PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- **Les Assises nationales de la Fédération Promotion Santé « Plaidoyer pour la promotion de la santé : le temps de l'action politique », se tiendront le 14 novembre à Aubervilliers.** L'inscription est obligatoire avant le 21 octobre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR.

- **L'avis du HCSP relatif aux projets de textes sur la surveillance de la QAI dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) est publié et les projets de décrets et d'arrêtés sont annexés au rapport.** Les ESMS entreront dans le champ de la réglementation en matière de surveillance de la QAI à partir du 1er janvier 2025. Le dispositif réglementaire envisagé serait similaire à celui existant (pour les écoles, crèches, centres de loisirs, etc.) : une évaluation annuelle des moyens d'aération, incluant la mesure à lecture directe du CO<sub>2</sub> ; un autodiagnostic de la QAI au moins tous les 4 ans ; une campagne de mesures de polluants réglementés aux « étapes clés de la vie du bâtiment » impactant la QAI, qui ne comprendrait pas les petits et moyens travaux (le HCSP recommande de les réintégrer). Le HCSP insiste de nouveau sur la valeur réglementaire du formaldéhyde et recommande une nouvelle méthodologie (en cas de dépassement du seuil de 30 µg/m<sup>3</sup> (prélèvement sur 4.5j)). Il recommande également que les investigations complémentaires comprennent une mesure de 1h à 4h du formaldéhyde pour s'assurer que sa concentration ne dépasse pas 100 µg/m<sup>3</sup>), et que les résultats des deux campagnes de mesures ne soient pas moyennés (celle d'un mois après les travaux et celle de 4-7 mois après) ; un plan d'actions avec une date de mise en œuvre dans un délai de 4 ans suivant la publication des textes (le HCSP se prononçant contre ce délai long). Finalement, le HCSP rappelle l'importance des ressources humaines et financières pour mener à bien l'ensemble de ces dispositions réglementaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Directive (UE) 2024/1275 du Parlement Européen et du Conseil sur la performance énergétique des bâtiments (refonte) a été publiée.** Elle impose aux États membres de fixer des feuilles de route sur la performance énergétique (bâtiments neufs et rénovations). Il tiendra au volontarisme de ces derniers d'accorder une place importante à la « qualité de l'environnement intérieur », entendue comme « *le résultat d'une évaluation des conditions à l'intérieur d'un bâtiment influençant la santé et le bien-être de ses occupants sur la base de paramètres tels que ceux relatifs à la température, l'humidité, le taux de ventilation et la présence de contaminants* ». Il n'y a plus d'obligation pour les États membres de fixer des seuils sur certains critères (dans les versions précédentes du texte, le CO<sub>2</sub>, la température, l'humidité, etc. étaient listés). Reste que « *les États membres définissent des exigences pour l'application de normes appropriées en matière de qualité de l'environnement intérieur dans les bâtiments afin de maintenir un climat intérieur sain* ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La plateforme permettant de déposer les projets en lien avec la journée nationale de la qualité de l'air est ouverte sur le site internet du ministère.** Un kit de communication est disponible et en téléchargement libre.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## SANTÉ ENVIRONNEMENT.

- L'Europe se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde et ses systèmes hydriques sont soumis à une pression croissante. Chaque année, 30% des Européens et 20% des terres souffrent de pénuries d'eau. Pourtant, bien que 70% des citoyens européens se disent préoccupés par la pollution et la rareté de l'eau, près de la moitié d'entre eux ne s'estiment pas bien informés sur les problèmes liés à l'eau dans leur pays. **C'est la raison pour laquelle la campagne #WaterWiseEU a été lancée, une initiative qui contribuera à une Europe résiliente dans le domaine de l'eau d'ici à 2050.** La campagne qui se poursuivra jusqu'à l'automne, vise à sensibiliser le grand public à ces questions et à mettre en lumière les nombreuses solutions qui existent pour préserver cette ressource, comme le renforcement du stockage naturel de l'eau, la reconstitution des nappes phréatiques et la restauration de la santé des sols, mais aussi la gestion intelligente, l'utilisation rationnelle et la réutilisation de l'eau.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Les ARS et les Régions de Bretagne et de Pays de la Loire vous invitent à participer au dernier des webinaires sur les actions et outils mobilisables dans le cadre de politiques locales en santé environnementale sur le thème « Changement climatique, aménagement et cadre de vie », qui se tiendra le 1er octobre, de 14h à 15h30.** Au programme : des retours d'expériences du Pays du Mans et du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et une présentation du guide méthodologique « Intégrer la santé environnementale dans les politiques locales ».

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

- **La semaine européenne du développement durable se tiendra du 18 septembre au 08 octobre.** Les objectifs de cette semaine seront de sensibiliser le grand public aux 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et d'encourager la réalisation d'actions concrètes par les citoyens, les administrations et les entreprises.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'AFD a publié un hors-série sur les « droits de la Nature ».** Depuis 2022, le droit à un environnement sain est reconnu comme un droit humain par l'Assemblée générale des Nations unies. Cependant, il ne fait pas encore l'objet d'un traité international contraignant, contrairement aux droits humains conventionnels qui recouvrent les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques. L'ensemble de ces droits, ainsi que les droits émergents de la nature, sont pourtant interconnectés à de multiples niveaux. C'est pour explorer ces liens et les problématiques qu'ils soulèvent que l'AFD a conduit différents travaux d'analyse et de prospective sur le thème des droits humains et du développement durable.
- Chaque année, 78 000 femmes sont touchées par un cancer du sein ou un cancer gynécologique, 20 000 en meurent. Pour améliorer les traitements, notamment pour les cancers de mauvais pronostic, **un nouvel Institut Hospitalo Universitaire a vu le jour le 25 juin : l'Institut des Cancers des Femmes. L'établissement est porté par l'Institut Curie, l'Inserm et l'Université Paris Sciences Lettres.**

Pour accéder au hors-série, [cliquez ici](#).

## SANTÉ PUBLIQUE.

- **L'Institut national du cancer a développé une plateforme de données en cancérologie, entrepôt de données qui regroupe dans les meilleures conditions de sécurité et de confidentialité, des données de santé issues de différentes sources, hébergée en France, sécurisée et certifiée.** Cette plateforme ambitionne de devenir un outil indispensable de la recherche en cancérologie, pour soutenir et renforcer la prévention des cancers, l'amélioration des soins et de la qualité de vie des patients et la réduction des séquelles.
- **L'étude « Analyse des publications et des brevets sur le cancer dans le monde et en France » réalisée par l'Institut national du cancer en collaboration avec l'Observatoire des sciences et des techniques (OST) du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) a été mise à jour.** Cette étude approfondie, couvrant les années 2000-2020, révèle que la France continue de figurer parmi les leaders mondiaux dans le domaine de la recherche en cancérologie. Les résultats confirment l'efficacité de la politique française de lutte contre les cancers, les trois plans cancers ayant sans aucun doute contribué à ce rayonnement. Grâce à cette analyse, l'Institut et le Hcéres renforcent leur rôle clé dans l'orientation stratégique et le rayonnement de la recherche française en cancérologie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La Commission européenne se félicite de l'adoption par les États membres, le 21 juin, d'un ensemble de recommandations sur les cancers à prévention vaccinale, un élément clé du plan européen pour vaincre le cancer.** Proposée par la Commission en janvier, la recommandation du Conseil vise à accroître la vaccination contre les virus susceptibles d'entraîner des cancers : le papillomavirus humain (VPH) et le virus de l'hépatite B (VHB). En stimulant la vaccination, les États membres peuvent prévenir les cancers causés par ces virus, sauver des vies et réduire les pressions sur les systèmes de santé. La recommandation aidera également les pays à mieux suivre les taux de couverture vaccinale et à recenser les domaines dans lesquels il pourrait être nécessaire de combler les lacunes.
- **Dans le cadre des travaux menés par l'Institut national du cancer sur la vaccination contre les HPV et notamment de sa participation conjointe à l'Action Conjointe européenne PERCH, l'Institut organise un séminaire « Vaccination contre les HPV : état des lieux », le jeudi 26 septembre, à Paris.** Ce séminaire sera l'occasion de fédérer l'ensemble des parties prenantes investies sur la vaccination contre les HPV.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

## SANTÉ SCOLAIRE.

- **L'AMF, en lien avec AgroParisTech, a lancé une deuxième enquête sur la restauration scolaire, après une première édition menée à l'automne 2020.** Cette deuxième édition met en évidence les efforts importants des communes et de leur intercommunalité pour atteindre leurs obligations issues des lois Egalim du 30 octobre 2018, AGEC du 10 février 2020 et Climat et résilience du 22 août 2021, et ce malgré une hausse des coûts et des difficultés de structuration de ce service pour tous.

Pour accéder aux résultats de l'enquête, [cliquez ici](#).

- **L'INCa organise un colloque scientifique « Déterminants de la santé – de nouveaux facteurs à intégrer dans la lutte contre le cancer », le 19 novembre à Paris.** L'objectif sera de partager des connaissances et de réfléchir aux perspectives futures en matière de recherche, de prévention et d'interventions auprès des populations.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).



## URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ.

- **La rentrée de septembre sera l'occasion de revenir sur « l'urbanisme favorable à la santé en pratique » avec 2 cafinaires « What health », les cafinaires des acteurs de la santé environnement dans les territoires, organisés avec la Communauté urbaine de Dunkerque et l'AGUR. Le 25e café « What health » aura lieu **le vendredi 13 septembre de 09h à 10h** et aura pour thématique « **La planification urbaine au service de la santé – L'expérience du PLUIHD de Dunkerque** ». Ce dernier sera complémentaire avec le 26e café « What health » qui se tiendra **le vendredi 18 octobre de 09h à 10h** et qui traitera de « **La planification urbaine au service de la santé – La déclinaison du PLUIHD de Dunkerque dans le projet du quartier Basse-Ville** ». Lors de ces deux temps, les équipes de la communauté urbaine de Dunkerque présenteront en détail le PLUIHD et sa prise en compte des enjeux de santé dans chacun des volets réglementaires, ainsi que sa mise en œuvre à travers le projet du quartier Basse-Ville.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).